

# Flash infos

Octobre 2016

## **Conseil Municipal du 26 août 2016**

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

### **1 – Convention pour interventions du Conservatoire du Choletais en milieu scolaire**

Dans le cadre de son projet pédagogique 2016/2017, l'école privée arc en ciel est intéressée pour bénéficier, comme l'an passé, d'heures d'interventions musicales en milieu scolaire (I.M.S.) proposées par le Conservatoire du Choletais, pour les élèves de petite et moyenne section.

Le coût horaire pour 2016/2017 a été fixé à 55 € sur la base de 33 semaines par an, soit un total de 1.815 euros pour 1 heure d'intervention hebdomadaire sur l'année scolaire.

Les frais de déplacement des enseignants seront également facturés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre en charge une heure de cours par semaine et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération du Choletais.

### **2 – Contrat de maintenance logiciel Acte d'Etat Civil**

Monsieur le Maire présente un contrat de maintenance avec la société ADIC Informatique pour le logiciel « Acte Etat-Civil ». Le contrat sera conclu pour une année, renouvelable par année entière, par expresse reconduction, sans excéder 3 ans. Le coût est de 183 € HT / an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le contrat de maintenance et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

### **3 – SIEMML – Adhésion de la communauté candéenne de coopérations intercommunales à la compétence Eclairage Public**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'avis formulée par le SIEMML pour l'adhésion de la communauté candéenne de coopérations intercommunales à la compétence Eclairage Public. Lors de sa séance du 26 avril dernier, le comité syndical du SIEMML a accepté le principe de ce transfert. A l'issue de la procédure, le SIEMML accueillera ainsi parmi ses membres la totalité des intercommunalités de Maine-et-Loire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à l'adhésion au SIEMML de la communauté candéenne de coopérations intercommunales à la compétence Eclairage Public.

### **4 – Questions diverses**

#### **a/ DIA 23 rue des Frênes**

Il s'agit de la vente d'une maison située 23 rue des Frênes, cadastrée AI 161 d'une superficie totale de 732 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

#### **b/ DIA 30 rue de la Mairie**

Il s'agit de la vente d'une maison et de terrains situés 30 rue de la Mairie et Rue de Bel-Air, cadastrés AA 95, 96, 97, 98, 99 et 100 d'une superficie totale de 1 918 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

#### **c/ DIA 17 rue du Poitou**

Il s'agit de la vente d'une maison située 17 rue du Poitou, cadastrée AI 220 d'une superficie totale de 685 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

#### d/ DIA 5 bis rue des Ecoles

Il s'agit de la vente d'une maison située 5 bis rue des Ecoles, cadastrée AA 134, 520 et 545 d'une superficie totale de 276 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

#### e/ DIA 5 bis rue des Erables

Il s'agit de la vente d'une maison située 5 bis rue des Erables, cadastrée AI 465 d'une superficie totale de 367 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

#### f/ DIA Beausoleil

Il s'agit de la vente d'un terrain situé à Beausoleil, dans le lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux », cadastré AI 310 d'une superficie totale de 1 000 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

## **Conseil Municipal du 30 septembre 2016**

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

### **1 – Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux » - Réflexion sur les tranches à venir**

Monsieur le Maire dresse un premier état de la commercialisation des terrains de ce lotissement :

- 18 lots vendus
- 5 options déposées
- 10 terrains disponibles.

Il rappelle que suite à la découverte de présence de zones humides, la Commune avait obtenu une dérogation pour obtenir le récépissé du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et effectuer les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche.

Pour développer les tranches à venir, il est nécessaire de lancer une étude de dossier loi sur l'eau.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du Conseil Municipal pour lancer une consultation auprès des bureaux d'étude compétents dans ce domaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation auprès des bureaux d'étude compétents pour un dossier de loi sur l'eau.

### **2 – Communauté d'Agglomération du Choletais – Transfert de charges / Attribution de compensation**

Monsieur Dominique BEAUFRETON présente au Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges qui s'est réunie le 8 septembre 2016, à savoir :

- Transfert des charges relatives à l'adhésion de Bégrolles qui nécessite d'appliquer la procédure de révision des Attributions de Compensation dans le cas d'une modification du périmètre intercommunal ;
- Transfert des charges relatives à l'exercice des compétences « Gestion et Exploitation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), de la Ville de Cholet à la Communauté d'Agglomération du Choletais ;
- Retour du bâtiment abritant le Pôle Emploi, qui avait été mis à la disposition de la CAC dans le cadre de sa compétence « Politique de la Ville », et qui est désaffecté suite au déménagement de Pôle Emploi sur le site du Carteron ;
- Intégration de la Dotation de Solidarité Communautaire dans les Attributions de Compensation.

Le Conseil Municipal doit délibérer sur ce rapport, sachant que pour la Commune de La Romagne, l'attribution de compensation pour l'année 2016, s'élèverait à 127 947 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **3 – Communauté d'Agglomération du Choletais – Programme Local de l'Habitat**

Le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Choletais pour la période 2014-2020 avait été approuvé par le Conseil Municipal le 28 novembre 2013 et par le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Choletais le 17 mars 2014. Il porte sur les objectifs de production de logements neufs, dont la part affectée aux logements sociaux. Afin de prendre en compte l'intégration de

la commune de Bégrolles-en-Mauges au sein de la Communauté d'Agglomération du Choletais au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il s'avère nécessaire de modifier ce Programme Local de l'Habitat.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette modification.

#### **4 – Communauté d'Agglomération du Choletais – Désignation des Conseillers Communautaires issu de la fusion adhésion**

Afin de prendre en compte l'adhésion de la Communauté de Communes du Bocage et des Communes de Cernusson, Cléré-sur-Layon, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-bois à la Communauté d'Agglomération du Choletais à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, chaque commune doit délibérer pour désigner les conseillers communautaires du nouvel organe de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion-adhésion.

La Commune de La Romagne disposera d'autant de sièges que précédemment, soit 2 sièges.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la désignation des conseillers communautaires sortants en qualité de conseillers communautaires du nouvel organe de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion-adhésion, les titulaires étant Alain BRETEAUDEAU et Josette GUITTON.

#### **5 – Syndicat des Vallées de la Moine et de la Sanguèze – Rapport d'activités 2015**

Monsieur Frédéric GROLLEAU présente ce rapport d'activités :

Le syndicat regroupe 27 communes situées sur 3 départements (Maine-et-Loire, Vendée et Loire-Atlantique), soit 133 931 habitants, et œuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien des rivières de la Moine (70 kms) et de la Sanguèze (43 kms).

Il emploie 2 techniciens à plein temps, 1 rédacteur à 80 % et 1 adjoint administratif à 60 %.

##### Les travaux réalisés :

- Aménagement et consolidation d'une berge du Parc de Moine,
- Reprise et restauration de berges à La Tessoualle et La Séguinière
- Enlèvement d'embacles
- Pêche électrique
- Pose d'abreuvoirs, de clôtures
- Lutte contre les ragondins (4 980 captures). Une prime à la capture de 2,50 € par prise est versée aux piégeurs (1,50 € par la FDGDON et 1,00 € par le Syndicat).

##### Projets 2016 :

- Berges de la Moine à Clisson
- Restauration du ruisseau de la Haie à Maulévrier
- Etude sur les ouvrages hydrauliques de Maulévrier (y compris le Parc Oriental)
- Recrutement des agents administratifs par l'EPTB Sèvre Nantaise
- ...

##### Le Compte administratif :

- Dépenses (fonctionnement et investissement) : ..... 408 867,03 €
- Recettes (fonctionnement et investissement) : ..... 491 933,78 €
- Soit un résultat cumulé de : ..... 83 066,75 €

#### **6 – Questions diverses**

##### a/ DIA 3 allée des Aubépines

Il s'agit de la vente d'une maison située 3 allée des Aubépines, cadastrée AI 67 et 68 d'une superficie totale de 918 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

##### b/ DIA 7 rue des Chênes

Il s'agit de la vente d'une maison située 7 rue des Chênes, cadastrée AI 256 d'une superficie de 214 m<sup>2</sup> et AI 260 d'une superficie totale de 44 m<sup>2</sup> (pour un quart indivis). Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

##### c/ DIA 2 bis rue Nationale

Il s'agit de la vente d'une maison située 2 bis rue Nationale, cadastrée AD 26 d'une superficie de 548 m<sup>2</sup>. Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

##### d/ SIEMML – Borne de recharge pour véhicules électriques

Le Conseil Municipal avait approuvé lors de sa séance du 25 septembre 2015, l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE).

L'implantation choisie est située sur le trottoir de la rue Nationale, à hauteur du n°98. Il convient désormais de déterminer le mode de stationnement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir le stationnement dit en épi par 15 voix pour (2 pour le longitudinal et 1 pour le stationnement en bataille).

## Club du Temps Libre

### Octobre :

- Jeudi 20 : Inscriptions pour le Réveillon salle Municipale de 14h à 18h
- Jeudi 27 : Belote, travaux manuels, marche, jeux divers

### Novembre :

- Jeudi 3 : Belote, travaux manuels, marche, jeux divers
- Jeudi 10 : Petit concours interne
- Mardi 22 : Thé dansant avec Véronique CADANSE – à l'Espace Galerne
- Mercredi 30 : Pot au feu à salle Bel-Air



### Décembre :

- Jeudi 1<sup>er</sup> : Belote, travaux manuels, marche, jeux divers
- Mercredi 7 : concours de belote inter-clubs à l'Espace Galerne
- Jeudi 15 : Belote, travaux manuels, marche, jeux divers + bûche de Noël
- Samedi 31 : Réveillon de la St Sylvestre à Trémentines



## Matinées Récréatives

Accueil pour les bébés et enfants jusqu'à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

Un lieu de socialisation et d'éveil : des jeux libres ou des activités sont proposées.

Les matinées récréatives ont lieu tous les mardis et jeudis de 9 h à 11 h à l'accueil périscolaire et les mercredis de 9h30 à 12h dans les locaux de la halte-garderie.

On y vient quand on veut, on part quand on veut...

### Planning des activités :

#### Octobre :

Lundi 17 : salle de sport de 8h30 à 10h30

Mardi 18 : cuisine d'Halloween

#### Novembre :

Jeudi 3 : ramassage de feuilles

Mardi 8 : atelier de professionnalisation réservé au AM : éveil moteur et corporel (sur inscriptions)

Jeudi 10 : collage de feuilles

Mardi 15 : collage de feuilles

Jeudi 17 : jeux libres

Lundi 21 : salle de sport de 8h30 à 10h30

Mardi 22 : activité gommettes

Jeudi 24 : anniversaires de novembre

Mardi 29 : activité gommettes

#### Décembre :

Jeudi 1<sup>er</sup> : bricolage de Noël

Lundi 5 : salle de sport de 8h30 à 10h30

Mardi 6 : bricolage de Noël

Jeudi 8 : chants de Noël

Mardi 13 : chansons et histoires de Noël à la Résidence Verte Vallée

Jeudi 15 : anniversaires de décembre



Les dates soulignées sont les matinées avec présence de l'animatrice du R.A.M

## Les Assistantes Maternelles

**Assemblée Générale des Assistantes Maternelles**  
Le vendredi 9 décembre 2016  
à la salle Bel-Air

## Les Marcheurs Romagnons

### La POT'NOCTURNE le 22 octobre 2016 - 9<sup>ème</sup> édition

Départ de la **Salle des Sports de 18h00 à 19h30**

Parcours de 7,5 km et 9 km avec des haltes gustatives.

Des animations avec le Centre Social ; de la danse Country et un groupe musical

**N'oubliez pas votre vêtement réfléchissant, votre lampe et votre bonne humeur !**

Les Marcheurs Romagnons  
Mme MURZEAU Marie Renée  
6 Rue des Eglantiers  
49740 LA ROMAGNE  
☎ 02.41.70.32.81



Tarifs sur inscription :

7,00 €/ adulte

3 €/ enfant de - 14 ans

Tarifs sur place :

2 € supplémentaires aux tarifs ci-dessus

Inscriptions par courrier jusqu'au 17 octobre 2016

## Comité des Fêtes

*Le Comité des Fêtes remercie tous les Romagnons pour la convivialité, l'ambiance et la sympathie que vous avez créées lors du pique-nique des Premières Rencontres Romagnonnes.*

*Le Président.*

## Réveillon de la Saint Sylvestre !

Amis Romagnons, venez fêter la nouvelle année avec nous !

N'attendez pas pour faire vos réservations.

La fête se déroulera à l'Espace Galerne et vous serez attendu pour 20 H.

**Le repas sera concocté par le traiteur « Le Margot » de St Christophe du Bois et l'orchestre « Alex Trem » nous fera danser toute la nuit...**

La carte d'entrée est à 85 €

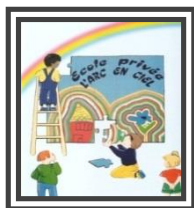
Le Comité des fêtes vous invite à faire vos réservations à partir du mardi 2 novembre 2016 au :  
06.33.88.06.17 (de 17h30 à 21h) et 06.42.68.95.82 (de 18h30 à 20h30)

Joyeusement vôtre.

Le Comité des Fêtes.

P.S : nous avons besoin de jeunes pour servir le repas. Si vous êtes intéressé, appeler Anne au :  
06.89.01.97.48 ou Myriam au : 06.25.85.71.33

## O.G.E.C. école privée «L'Arc en Ciel»



**Collecte de ferraille et métaux**  
**Samedi 22 octobre 2016**  
**De 8h à 17h**  
**Parking de l'école**

Une benne de dépôt sera mise à disposition par l'entreprise de récupération Fers de Cholet. L'argent récolté participera au financement d'actions menées pour les enfants de l'école.  
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Rénaud MOTTIER au : 06.16.29.30.69

## Bibliothèque « Point Virgule »



**Nouveaux horaires :**  
Depuis le 26 août 2016 la bibliothèque est ouverte :  
le mardi de 17h à 19h  
le mercredi de 17h à 19h  
et le samedi de 10h à 12h



## Don du Sang

**Lundi 2 Janvier 2017 de 16 h 30 à 19 h 30**  
**à l'Espace Galerne**



## Baby-sitting – Garde d'enfants à domicile

Un certain nombre de jeunes (16 ans et plus) se propose de garder vos enfants. Vous pouvez vous procurer la liste auprès de la mairie.

A ajouter : DENIS Orane 4 rue des Erables 07.83.41.56.16



## Bar – Tabac – Presse « Le Romagnon »

### Nouveau :

Votre bar – tabac – presse « Le Romagnon » dispose de jeux de loterie de la Française des jeux : Loto, Euromillions, Parions Sport...etc

## Salon de coiffure A.N.C

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le salon A.N.C a changé de propriétaire. C'est Nadège CHARRIER qui est maintenant la nouvelle responsable du salon de coiffure.

Le salon est ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 8h à 16h.

On vous propose du lissage brésilien, des soins des cheveux et du cuir chevelu.

Il y a également une cabine d'esthétique ou des soins du visage, des épilations et des maquillages vous seront proposés.

N'hésitez pas à les contacter au : 02.41.70.33.48



# La Mairie Informe

## Renseignements pratiques

### ■ Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au samedi	9 h à 12 h 30	
Le lundi et le vendredi	9 h à 12 h 30	14 h à 17 h 30

### ■ Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

De façon générale, pour les semaines incluant des jours fériés, l'organisation des tournées est décalée de 24 heures.

Les ordures ménagères sont collectées tous les lundis après-midi pour le bourg, et tous les jeudis matins pour les écarts.

Ramassage du Tri sélectif bac ou sac jaune	
Bourg	les vendredis semaines impaires : 28/10, samedi 12/11, 25/11, 9/12 et 23/12
Ecart	Les vendredis semaines paires : 21/10, 04/11, 18/11, 02/12, 16/12 et 30/12



### Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte

### ■ Balayage des rues

Mercredi 26 octobre  
Mardi 22 novembre  
Mercredi 14 décembre



### ■ Permanences :

#### ⇒ CARSAT (Caisse Assurance Retraite de la Santé au Travail) :

- Accueil sur R.D.V. du lundi au vendredi au : 3960 prix d'un appel local depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis une box ou un mobile	26 ter rue du Puits Gourdon – Cholet <a href="http://www.carsat-pl.fr">www.carsat-pl.fr</a>
---	--

#### ⇒ M.S.A. :

- à Beaupréau, sur R.D.V. uniquement	67bis rue de la Lime, tél : 02.41.31.75.75
--------------------------------------	--

#### ⇒ Assistante Sociale - Maison Départementale des Solidarités de Cholet :

Une réorganisation de l'offre de services en Maison Départementale des Solidarités est effective depuis le 1<sup>er</sup> février 2016 au :

**26 avenue Maudet (en face les Halles) 2<sup>ème</sup> étage**  
**De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30**  
**Du lundi au vendredi, fermeture le jeudi matin**  
**☎ 02.41.46.20.00**

#### ⇒ Pharmacies de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3237



#### ⇒ Infirmière de garde :

**Mme Sophie GAUTIER La Romagne ☎ : 02.41.58.61.71**

Pour tous les soins semaine et week-end, merci de contacter le numéro ci-dessus.

Permanences sans rendez-vous à la Résidence Verte Vallée du lundi au samedi de 8h30 à 9h00. (Veuillez-vous munir de votre carte Vitale).

#### ⇒ Médecins de garde :

Pour les urgences, composer le 02.41.33.16.33 (24h/24h)

Le 15 ne doit être utilisé qu'en cas d'urgences vitales.



## PLANNING DES MANIFESTATIONS

### OCTOBRE 2016 :

Jeudi 20	Club du Temps Libre : Inscriptions Réveillon	Salle Municipale
Samedi 22	Les Marcheurs Romagnons : la Potinocturne	Salle des Sports
Jeudi 27	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers	Salle Municipale
Dimanche 30	La Pastourelle : après-midi dansant	Espace Galerne
Dimanche 30	Foot : 1 <sup>ère</sup> à La Romagne / St Germain Val Moine B à La Romagne / La Tessoualle	
Lundi 31	Eveil Danse Zumba : Repas	Salle Municipale

### NOVEMBRE 2016 :

Jeudi 3	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers	Salle Municipale
Samedi 5	Foot : concours de palets	à Roussay
Dimanche 6	Cercle de l'Union : repas annuel	Salle Bel-Air
Dimanche 6	Foot : 1 <sup>ère</sup> à La Tessoualle B à St Germain Val Moine	
Mardi 8	Tennis de Table : Pro A / Villeneuve sur Lot	La Stella
Jeudi 10	Club du Temps Libre : Petit concours interne	Salle Municipale
Dimanche 20	Foot : 1 <sup>ère</sup> à Roussay / Le Fief Gesté B à Roussay / Cholet Jeune France	
Mardi 22	Club du Temps Libre : Thé dansant	Espace Galerne
Dimanche 27	Les Marcheurs Romagnons : Rando surprise	Salle Municipale
Dimanche 27	Foot : 1 <sup>ère</sup> à Le Puy St Bonnet B à Cholet As 2	
Mardi 29	Tennis de Table : Pro A / Pontoise Cergy	La Stella
Mercredi 30	Club du Temps Libre : Pot au feu	Salle Bel-Air

### DECEMBRE 2016 :

Jeudi 1 <sup>er</sup>	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers	Salle Municipale
Dimanche 4	Stella Sports Cycliste : Randonnée fin de saison	Salle Municipale
Mercredi 7	Club du Temps Libre : Concours de belote	Espace Galerne
Vendredi 9	Assistantes Maternelles : Assemblée Générale	Salle Bel-Air
Samedi 10	Ecole : Romag'Noël	Place de la Mairie
Dimanche 11	Foot : 1 <sup>ère</sup> à La Romagne / Beaupréau B à La Romagne / Cholet Nuillé	
Jeudi 15	M.F.R Le Vallon : Assemblée Générale	Espace Galerne
Jeudi 15	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche, jeux divers + bûche de Noël	Salle Municipale
Vendredi 16	La Chorale : Concert au profit de Libami	Eglise
Vendredi 16	Les Marcheurs Romagnons : Assemblée Générale	Salle Municipale
Dimanche 18	Foot : 1 <sup>ère</sup> à Bécon St Augustin B à St Léger Bégrolles	
Mardi 20	Tennis de Table : Pro A / Roanne	La Stella
Samedi 31	Comité des Fêtes : Réveillon St Sylvestre	Espace Galerne